

● (1610)

**M. Andre:** Le ministre ne trouve-t-il pas ridicule que ses fonctionnaires s'adressent aux journalistes et leur parlent avec satisfaction d'augmentations de l'ordre de 8.9 et 9.7 p. 100 et leur disent que depuis 1975, il n'y a eu que de modestes hausses, bien inférieures à celles du PNB? Le ministre ne convient-il pas que ces chiffres n'ont aucun sens puisque les programmes qui étaient comptabilisés dans les dépenses globales ont été changés d'année en année? Le gouvernement n'a pas caché les faits, il a admis que certaines modifications avaient été apportées mais, dans ce cas, le ministre ne reconnaît-il pas que ces comparaisons n'ont aucun sens?

**M. Buchanan:** Je suis stupéfait. Peut-être n'est-ce qu'une preuve du conservatisme du député. Tout ce qu'il cherche à faire, c'est à figer les choses, à les prendre dans un carcan et à bien se garder de les changer. Et les nouveaux programmes qui ont été mis en œuvre? Faut-il les éliminer de façon qu'on puisse comparer des pommes à des pommes? Les temps changent. La situation évolue. Le gouvernement a mis en œuvre de nouveaux programmes et il en a abandonné d'anciens. Il n'est guère pratique de vouloir fixer les choses une fois pour toutes d'une certaine façon, afin, comme le veut le député, de ne rien déranger. La situation change et changera sans cesse.

**M. Rae:** Elle change toujours en votre faveur, cependant.

**Une voix:** Il a fini par comprendre!

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Il y a une question à laquelle le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) s'intéresse au plus haut point. Comment le gouvernement établit-il son ordre de priorités lorsqu'il effectue des réductions? En lisant le Livre bleu, j'ai constaté que le gouvernement réduit de 90 millions de dollars les crédits affectés à la production et à la commercialisation des denrées alimentaires, de plus de un million de dollars ceux affectés à l'assurance récolte, et de \$250,000 ceux affectés à la recherche animale. Le ministre des Finances (M. Chrétien) a dit qu'il s'inquiétait de ce que les importations de denrées alimentaires ajouteraient encore à l'inflation. Je trouve que si le gouvernement avait véritablement une stratégie, il favoriserait la production de denrées alimentaires au Canada, afin d'assurer notre indépendance. Une telle politique exigerait un financement accru des programmes que j'ai mentionnés. En décidant des réductions, le gouvernement cherche-t-il à appuyer, dans le cadre de ses priorités budgétaires, les politiques économiques du ministre des Finances ou l'orientation générale des déclarations du premier ministre (M. Trudeau)? Ou procède-t-il tout simplement à l'aveuglette?

**M. Buchanan:** Pas du tout. Le député sait très bien que, ces dernières années, nous avons accru d'une façon sans précédent le volume de nos exportations alimentaires. Il est absolument faux de prétendre que ces exportations ne jouissent pas d'une priorité de la part du gouvernement. Si le député veut poser des questions sur divers aspects détaillés de ce programme, c'est de toute évidence au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qu'il devrait s'adresser, et non pas à moi en ma qualité de président du Conseil du Trésor.

**M. Orlikow:** Le ministre pourrait-il nous donner plus de détails sur la suppression de 5,700 emplois dans la Fonction publique dont il a parlé? Combien de ces emplois seront supprimés dans la région de la capitale nationale, de sorte que

### Budget principal des dépenses

des agents d'administration seront touchés, et combien le seront à l'échelle locale, c'est-à-dire parmi les fonctionnaires qui s'occupent véritablement d'appliquer les programmes?

Une deuxième question. Je parle de mémoire, mais je crois que le ministre nous a dit qu'il y aurait une compression de personnel au ministère des Postes qui toucherait 16,000 ou 1,800 employés au cours de l'année à venir. Nous avons consacré plus d'un milliard à l'achat de matériel pour automatiser les Postes et pourtant, l'acheminement du courrier est plus lent que jamais. Il a fallu cinq jours pour qu'une lettre qui m'a été postée de Toronto la semaine dernière arrive à Ottawa.

**Une voix:** Vous êtes chanceux!

**M. Orlikow:** Un de mes amis . . .

**M. l'Orateur:** Le député allait poser une question si je ne m'abuse, avant de commencer à faire un discours.

**M. Orlikow:** J'essaie de vous donner un exemple. Les postes sont plus lentes que jamais, mais en même temps, des dizaines de milliers d'habitants de nouveaux quartiers, attendent en vain depuis quatre ans dans certains cas que leur courrier leur soit distribué à domicile parce que le gouvernement a arrêté toute expansion du service. Comment le ministre peut-il songer à réduire le personnel des Postes à moins de vouloir détruire complètement un service de distribution déjà insatisfaisant?

**M. Buchanan:** Les questions relatives au fonctionnement du ministère des Postes devraient être posées au ministre des Postes (M. Lamontagne). Pour ce qui est des mises à pied, selon les derniers renseignements que nous tenons de la Commission de la Fonction publique—il s'agit d'une estimation—elles devraient atteindre au 1<sup>er</sup> avril le nombre de 450, dont 60 p. 100 dans la capitale nationale. Ces chiffres sont évidemment tirés des évaluations les plus précises que nous puissions obtenir de la Commission. Au cours des mois à venir, il y aura peut-être 250 ou 350 mises à pied de plus, ce qui fera au total, dans tout le pays, entre 700 et 800 personnes congédiées.

Dans ses observations, le député a laissé entendre que nous restions insensibles aux besoins en matière d'éducation post-secondaire et de soins médicaux, et aux besoins de la famille. Je me demande s'il a écouté lorsque j'ai prononcé mon allocution. J'ai dit qu'environ 58 p. 100 de l'augmentation de 4.3 milliards de dollars cette année, iront directement aux programmes de transfert aux citoyens et aux provinces pour financer des programmes comme la sécurité de la vieillesse, le crédit d'impôt au titre des enfants, l'assurance-maladie et l'éducation post-secondaire. Ce sont précisément les secteurs qui se voient accorder la plus haute priorité.

**M. Orlikow:** Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai déclaré que le gouvernement réduisait sa quote-part dans les différents programmes à frais partagés, je songeais au fait que depuis la création de ces programmes jusqu'au mois d'avril 1978, le gouvernement payait à peu près la moitié des frais. Depuis l'année dernière, il a décidé que l'augmentation des subventions fédérales ne dépasserait plus la hausse du produit national brut. Si les frais d'administration et de financement de ces programmes s'avèrent supérieurs à la progression du PNB, c'est de toute évidence le gouvernement provincial ou le particulier qui devra payer la différence à brève échéance.